

**COMPOSITION DU COMITE DE RECRUTEMENT 2023 DU MASTER DE GEORESSOURCES,  
GEORISQUES, GEOTECHNIQUE  
PARCOURS GEOSCIENCES APPLIQUEES A L'INGENIERIE DE L'AMENAGEMENT | ALEA**

**Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc,**

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L612-6 et L712-2,
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 (MENS0200982A) relatif au diplôme national de master, modifié,
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master, modifié,
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 30 avril 2019 relative aux comités de recrutement en master,
- Vu** la proposition de Monsieur Richard TAILLET, directeur de l'UFR Sciences et Montagne

**ARRETE n°2023-234**

**Article 1 :** Pour l'année universitaire 2023-2024, la composition du comité de recrutement pour l'admission des candidats en première année de **MASTER**  
**Mention : GEORESSOURCES, GEORISQUES, GEOTECHNIQUE**  
**Parcours : GEOSCIENCES APPLIQUEES A L'INGENIERIE DE L'AMENAGEMENT | ALEA**

est fixée comme suit :

<b>Nom Prénom</b>	<b>Qualité (PR, MCF, autre)</b>
➤ Monsieur Joseph MARTINOD, responsable du Master mention géoressources, géorisques, géotechnique	PR- USMB
➤ Monsieur Jean-Yves JOSNIN, responsable du Master 1	MCF – USMB
➤ Madame Marielle COLLOMBET	MCF- USMB

**Article 2 :** Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la présidence de l'université, 27 rue Marcoz à Chambéry dans les locaux de l'UFR Sciences et Montagne sur le site universitaire du Bourget du Lac.

**Article 3 :** La directrice générale des services, le vice-président formation et le directeur de l'UFR Sciences et Montagne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 23 mars 2023

**Pour le Président et par délégation,  
le Vice-président formation**

  
Jean-François DREUILLE  
Philippe GALEZ